

Ont. et Dartmouth, N.-E. Le centre technique et les magasins généraux sont à Ottawa, Ont.

Au 31 mars 1926, les effectifs de l'aéronautique canadienne étaient de 75 officiers et 375 hommes. Ses principales attributions peuvent être ainsi définies:

(a) Entraînement des aviateurs et opérations d'aviation.—La principale base d'entraînement de l'aéronautique canadienne à Camp Borden, Ont., reçoit les officiers et les hommes du service permanent et non permanent; de plus, pendant l'été, elle forme des officiers pilotes surnuméraires. A tous, elle enseigne la technique et la pratique de l'aviation, la coopération avec les différentes armes et toutes autres manœuvres jugées nécessaires.

(b) Contrôle de l'aviation commerciale.—Cette section est chargée de l'inspection des appareils et délivre les permis nécessaires; elle fait subir aux aviateurs, pilotes, mécaniciens, etc., des examens de compétence et leur délivre des certificats; elle a le contrôle des aérodromes et des opérations de l'aviation commerciale.

(c) Opérations d'aviation pour les services administratifs du gouvernement.— Sous cette rubrique figurent les patrouilles de prévention des feux de forêts, exécutées sur une large échelle au Manitoba, dans l'Alberta et la Colombie Britannique; la photographie aérienne pour de nombreux services, notamment la Division de la Topographie et de la Géodésie, les Forces Hydrauliques et le ministère des Travaux publics; elle exécute les patrouilles pour la protection des pêcheries sur le littoral du Pacifique; des transports dans les régions les plus distantes du pays, pour le compte de maintes administrations; enfin, elle accomplit des missions spéciales pour les autorités douanières, l'immigration, la police montée, etc.

Un crédit de \$2,190,000 est affecté aux services de l'aviation par le budget de 1926-27.

4.—Collège militaire.

Le Collège Militaire du Canada a été fondé en 1876 par l'honorable Alexander Mackenzie, premier ministre du Canada. Depuis sa fondation, 1,768 élèves-officiers ont figuré sur ses rôles; 159 s'y trouvent actuellement et environ 179, quoique ayant subi avec succès les examens d'admission n'ont pas commencé leurs études ou bien les ont interrompues très rapidement.

Les élèves du Collège Militaire ont servi avec distinction pendant la guerre. Parmi les 914 qui ont servi, 353 étaient officiers au sortir du collège et 43 autres s'étaient engagés avant d'obtenir leur grade; 138 anciens élèves de ce collège furent tués au feu, sont morts de leurs blessures ou sont disparus. Entre les honneurs et décorations qui leur furent attribués on doit citer notamment: 1 "Victoria Cross" et 3 recommandations pour la "Victoria Cross", 106 "Distinguished Service Orders", 109 "Military Crosses", 2 "Distinguished Flying Crosses", 62 autres décorations britanniques et 42 décorations étrangères. Trois divisions canadiennes et une division australienne étaient commandées par d'anciens élèves du Collège, au nombre desquels on comptait un lieutenant-général, 8 majors-généraux et 26 brigadiers-généraux.

L'établissement du collège, ainsi que cela résulte de la loi 1874 (37 Vic., chap. 36), avait pour but "de donner une éducation complète dans toutes les branches de l'art militaire, tactique, fortification, génie, et une connaissance scientifique générale des sujets se rapportant à la carrière militaire, et pour préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major". Outre les matières dont il vient d'être parlé, on enseigne aussi, d'une façon complète, pratique et scientifique, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, l'anglais et le français. Une stricte